

Finances eût été chargé de faire l'exposé devant un Parlement.

C'est mon honorable collègue d'Halifax (M. A. K. Maclean), celui qu'on appelle le critique financier de l'opposition, qui a répondu au ministre des Finances; on me permettra bien de dire qu'il s'est acquitté avec beaucoup de talent de la tâche qui lui incombait. D'une manière calme, réfléchie et impartiale, mais néanmoins énergique et convaincante, il a fait part à la Chambre de sa manière de voir sur la situation financière du Canada. Faits et chiffres en mains, il a démontré—chose qu'ont admise tous les orateurs ministériels qui ont pris part au débat—que l'état de choses qui prévaut en ce moment au Canada est d'une réelle gravité.

Je ne songe pas à examiner la situation financière sous ses divers aspects pour avoir l'occasion de citer des chiffres, de faire des calculs et d'établir des comparaisons; c'est là un travail que mon honorable ami le critique financier de l'opposition a déjà accompli. Chaque jour j'ai prêté l'oreille aux orateurs ministériels, comptant qu'il s'en trouverait un pour réfuter les arguments de mon honorable collègue d'Halifax (M. Maclean). L'honorable député de Toronto-sud (M. Macdonell), que je ne vois pas à son siège, fut le premier à prendre la défense du Gouvernement; après avoir discuté d'une manière générale les dépenses du pays et s'être longuement étendu sur la propagande en faveur des articles de fabrication canadienne, voici de quelle manière écrasante et cinglante il réduisait à néant les arguments de l'honorable député d'Halifax (M. Maclean):

Je dirai quelques mots du budget. C'est le budget qui me paraît le plus satisfaisant de tous ceux que l'on a composés jusqu'à présent. On l'a très peu critiqué, et Dieu sait comme il faut peu de chose pour provoquer les critiques les plus acerbes de la part de l'opposition.

Puis, ayant débité encore quelques phrases au sujet du merveilleux budget déposé par le ministre des Finances, il concluait en disant:

Mon honorable ami aurait-il eu quelque chose de mieux à suggérer que le budget qui a été déposé?

Ce fut ensuite au tour du représentant de Peterborough-ouest (M. Burnham) de faire justice des arguments de mon honorable ami d'Halifax (M. Maclean) dans les termes que voici:

Lui et l'honorable député d'Halifax auraient beaucoup mieux fait de dire privément au ministre des Finances et au reste du cabinet comment préparer ce budget, en quoi il pouvait pêcher et sur...

Ces honorables députés—faut-il les prendre au sérieux?—considèrent qu'il est du devoir de l'opposition d'indiquer au cabinet la manière de préparer son budget et d'adapter le tarif à la situation présente. Hier le très honorable chef de la gauche (sir Wilfrid Laurier) annonçait à la Chambre qu'on ne l'a consulté d'aucune manière au sujet des nouvelles dispositions tarifaires. Je ne prétends pas que l'on aurait dû prendre l'avis du chef de l'opposition, mais puisqu'on ne l'a pas consulté, pourquoi les orateurs ministériels demandent-ils aux membres de la gauche d'indiquer au Gouvernement la manière de légiférer en matière tarifaire?

Je vais plus loin: comme je suppose quelque sincérité à nos adversaires, je leur dirai qu'ils avaient à leur disposition un moyen constitutionnel de se faire renseigner par les membres de la gauche. Tout d'abord, puisque, ainsi qu'ils semblent l'admettre eux-même, ils se sentaient absolument incapables de résoudre un tel problème, le devoir des ministres était de remettre leur démission entre les mains de Son Altesse royale le Gouverneur général. C'est là la ligne de conduite que leur dictaient les convenances et le respect de la constitution. S'ils avaient agi de la sorte et que mon très honorable ami (sir Wilfrid Laurier) eût été invité à former un nouveau cabinet, il aurait fait comme en 1896, alors que, ayant été porté au pouvoir, il trouva les choses dans un état à peu près semblable à celui d'aujourd'hui; par son talent et son prestige, par l'adoption de méthodes systématiques et pratiques, il aurait fait renaître le calme et la confiance là où il n'y a que désordre et chaos. Ce qu'il fit en 1896, il le referait encore aujourd'hui sans surcharger le peuple d'impôts nouveaux. Voilà ma réponse à ceux des membres de la droite qui nous demandent de leur dire ce que nous ferions dans les circonstances.

Ceci me remet en mémoire l'anecdote de ce jeune médecin qui, en étant encore à ses débuts, se voyait incapable de reconnaître la maladie dont son client était atteint. Celui-ci s'affaiblissait de plus en plus. Voyant son malade à l'extrémité, le jeune médecin appelle un vieux praticien qui délare qu'on le mande trop tard et que le malade est à l'agonie. Qu'eussiez-vous fait à ma place? lui demanda son jeune confrère. Nos adversaires voient le Canada au seuil de la banqueroute, ils se croient obligés d'assujétir le peuple à la taxe directe pour arriver à gérer les affaires du pays, et voici qu'ils viennent nous demander ce que nous ferions à leur place. Ce n'est pas une demande à faire.